



**FEDERATION REGIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
1939-1945, T.O.E., A.F.N, OPEX et VICTIMES DE GUERRE de la CORSE**
Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre
1 rue Brissac - Paris -
Reconnue d'utilité publique par décret du 25 juin 1952

PRELIMINAIRES DU PRESIDENT ADJOINT RAOUL PIOLI

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier pour votre présence, aujourd'hui en ce lieu. Merci à celles et ceux qui sont venus de loin pour être des nôtres.

C'est pour moi une première, de présider cette assemblée générale électorale de 2019. Aussi, c'est bien chaleureusement que je vous accueille ici.

J'ouvre, dès maintenant, cette assemblée générale électorale.

La rencontre d'aujourd'hui devait être festive. Notre ancien président l'avait voulue ainsi. Hélas, sa disparition subite en a décidé autrement. C'est pourquoi, avec le secrétaire général Jean Claude GAMBINO, nous avons annulé l'animation musicale et les invitations extérieures en signe de deuil, pour respecter la mémoire du disparu. Selon la coutume insulaire, dans nos villages, s'il y a eu un décès dans les six mois qui précèdent une fête patronale, il n'y a jamais de bal ou autres réjouissances organisées, mais uniquement l'office religieux. Jean FABIANI, homme très pieu dont la Foi ne saurait être démentie, connaissait mieux que nous ces traditions. Voilà pourquoi nous nous retrouvons entre nous, seuls, et pour ainsi dire en famille.

Jean FABIANI, que je viens d'évoquer, le président historique et emblématique de la Fédération, nous a quittés le 10 janvier 2019 pour le dernier voyage.

Entré à la Fédération en 1974, il l'a présidée pendant 36 ans, de 1983 à 2019. Les institutionnels civils et militaires, la Fédération, ses amis, lui ont rendu tous les hommages qu'il méritait.

Dans notre prochain journal, vous pourrez lire, en lieu et place de son traditionnel éditorial, ces simples quatre mots, je cite : « La Fédération est orpheline ». L'éloge funèbre que j'ai prononcé pour la circonstance, en votre nom, figurera à la page 2 du journal « Combattants Corses ».

Pour tous les adhérents qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale - dont nous avons d'ailleurs du mal à apprendre les décès - pour M. Florent COLONNA-CESARI décédé le 23 janvier dernier, pour tous nos soldats, gendarmes, policiers et pompiers morts en service, et enfin pour notre regretté président Jean FABIANI, je vous demande de vous lever afin d'observer une minute de recueillement.

Je vous remercie.

Depuis la dernière assemblée générale du 23 mars 2018, il me semble intéressant de faire un petit bilan et de rappeler, qu'au niveau national, l'année écoulée ne fut pas un long fleuve tranquille. Pour nous, anciens combattants, j'ai recensé quelques exemples d'indignations que je vais remémorer :

- Fin d'année 2017, à la gare St Charles à Marseille, un terroriste avec une arme blanche égorge une jeune femme et en éventre une autre. Le terroriste a été abattu par **une patrouille militaire de l'opération Sentinelle**.

- Le 23 mars 2018, à Carcassonne et à Trèbes, un terroriste a commis une attaque qui fait 4 morts, dont l'assassinat du Colonel de Gendarmerie Arnault BELTRAME et 15 blessés. **Il a été abattu par les militaires du GIGN.**

- Le 12 mai 2018, à Paris, un terroriste tue à l'arme blanche une personne et en blesse 4 autres. **Il est tué par une patrouille de police.**

- Le 11 décembre 2018, sur le marché de Noël de Strasbourg, un terroriste ouvre le feu tuant 5 personnes et en blessant 11 autres. **Il est blessé au bras par les militaires de l'opération sentinelle**, ce qui a permis de le neutraliser 48 heures après.

- Le samedi 2 décembre 2018, date anniversaire de l'éclatante victoire d'Austerlitz en 1805, **l'arc de Triomphe est saccagé par les casseurs des gilets jaunes**. 1 million d'euros de dégâts ont été estimés. Le pouvoir politique, n'aurait-il pas pu anticiper, et prendre les dispositions pour protéger ce symbole national qui nous tient tant à cœur ? Ma question reste d'actualité.

Tous les événements que je viens d'évoquer nous interpellent: la France est-elle en guerre ? La France est-elle en guerre sur son propre territoire ?

La réponse est oui et sans appel. D'ailleurs, au plus haut sommet de l'Etat on nous le rappelle souvent. Mais sans jamais désigner l'ennemi nommément. On préfère dire « Daesh » plutôt « qu'organisation terroriste islamiste ». Ceci afin d'éviter l'emploi du mot « islam » pour ne pas déplaire à certains. Je ne commenterai pas plus. La guerre est un rapport conflictuel qui se règle par une lutte armée, en vue de défendre un territoire, un droit ou de faire triompher une idée. La guerre doit être menée jusqu'au sacrifice suprême nous apprenait-on il y a une cinquantaine d'années. Ce n'est pas vous, les anciens d'Indochine ou d'Algérie qui me contredirez, car vous le savez mieux que quiconque.

Oui, notre Armée se bat contre le terrorisme et nos forces de gendarmerie et de police également. Nous devons les soutenir.

Mais prenons garde, prenons garde aux actions de toute une classe d'individus, ceux adeptes du politiquement correct, de la repentance, ceux adeptes de l'humanisme naïf du genre « tout le monde est beau et tout le monde est gentil », ceux adeptes du dénigrement de l'action de nos Armées, de nos gendarmes et de nos policiers. J'ai recensé 4 exemples :

- 1er exemple: En septembre dernier, au plus haut niveau de l'Etat, le président de la République est allé rendre **hommage à l'épouse d'un militant communiste**, travaillant pour le FLN pendant la guerre d'Algérie, donc allié de ceux qui tuaient nos soldats et posaient des bombes contre des civils innocents. Il lui a demandé pardon au nom de l'Etat Français ! C'est-à-dire en votre nom, vous anciens combattants d'Algérie. Entre parenthèse, Mme AUDIN vient de décéder le 2 février dernier nous annonçait le journal l'Humanité. Depuis ce pardon, il n'est pas exclus que certains partis politiques, certaines municipalités bien orientées politiquement, demandent bientôt un nom de rue ou un nom de square à la mémoire de Maurice AUDIN, le félon.

J'ajoute à ce sujet, que si tel est le cas, nos camarades et amis des OPEX pourront s'indigner à juste raison : entre 1963 et nos jours, 687 soldats sont morts en OPEX et le monument prévu pour leur rendre hommage est reporté d'année en année depuis 2011. Aux dernières nouvelles, il serait prévu pour être inauguré en 2019. Attendons de voir.

- 2^{ème} exemple : Entre le 2 et le 4 novembre 2018, notre Premier Ministre, **Edouard PHILIPPE, s'est rendu au Vietnam** et a salué avec un éclat peu approprié la mémoire du président communiste défunt HỒ HI MINH. Un hommage qui scandalise et ne passe pas du tout, auprès des anciens combattants d'Indochine. Nous sommes, tous de cœur avec eux.

Il faut aussi se souvenir que, déjà, le 4 octobre 2013, lors du décès du général GIAP, celui qui a fait couler tant de sang français pendant la guerre d'Indochine, M. FABIUS, alors ministre des affaires étrangères, lui avait rendu un hommage trop appuyé, ce qui avait révolté les anciens d'Indochine.

- 3ème exemple: Fin janvier dernier, les « bien pensants » et leurs alliés, ont déposé un projet de loi interdisant l'usage **des Lanceurs de Balles utilisés par la Police et la Gendarmerie** lors des manifestations. Par bonheur, et dans un esprit de lucidité que l'on ne peut qu'approuver, le Conseil d'Etat a rejeté cette requête, en affirmant clairement que l'usage du lanceur de balles doit être maintenu. Nous autres, anciens combattants, le comprenons très bien: sans ce lanceur de balles, gendarmes et policiers n'ont plus que le pistolet automatique pour se défendre. Dans ce cas, cela implique nécessairement la mort pour les agresseurs. Je passe sur les complications judiciaires pour les pauvres gendarmes et policiers ayant fait usage de leur arme.

- 4^{ème} exemple : **Au sujet des djihadistes** qui ont quitté la France pour aller rejoindre les terroristes islamistes afin d'imposer le califat islamiste, on vient d'apprendre, par la voix de notre ministre de la justice, Mme BELLOUBET, que « la France s'élèvera contre la peine de mort s'ils étaient condamnés en IRAK ». Cela en totale contradiction de ce que prêchent, régulièrement, les plus hautes autorités de l'Etat à chaque attentat commis en France : « nous sommes en guerre contre eux ». Et voilà que maintenant, ces même autorités s'apitoient sur le sort de celles et ceux qui ont, volontairement faut-il le souligner avec deux traits rouges, porté les armes contre la France. Selon un sondage publié le 1^{er} mars 2019, 82% des français sont contre leur retour et sont pour leur condamnation en IRAK ou en SYRIE. **Commenter annexe.** A chacun ici, d'apprécier en son âme et conscience !

Après l'indignation, il me faut évoquer ce qui a été positif pour le monde combattant. Ce monde qui gravite, et vit, dans l'ombre des forces armées. De ce fait, tout ce qui touche aux armées intéresse le monde combattant. Voici, dans le désordre, ce que j'ai relevé :

- **La loi de programmation militaire** de 2019 à 2025, qui a été votée, satisfait les Armées. Pour la première fois le budget est en hausse de 1,7 milliards pour 2019.

- **La multiplication des OPEX** pendant le quinquennat de M. HOLLANDE a été réduite et arrêtée à 3 au maximum. Donc, au maximum, trois théâtres d'opérations extérieures.

- **Le recrutement des armées** pour 2019 sera de 21 600 militaires et 3700 civils. C'est une bonne nouvelle.

- Pour mémoire, les effectifs actuels des armées sont de :

- 114 000 hommes pour l'armée de terre

- 35 000 pour la marine

- 40 000 pour l'armée de l'air

- 103 000 pour la gendarmerie qui dépend du ministère de l'intérieur mais qui a conservé son statut militaire

- Soit au total : 292 000 hommes pour les forces armées sous l'uniforme avec le statut militaire.

- Au sujet du **Service Militaire Universel**, une certitude semble acquise, les armées ne le financeront pas. Ce service est une promesse présidentielle, dont on ne sait pas encore grand-chose de concret sur sa réalisation. L'éducation nationale et les armées seraient partie prenante, la durée, envisagée de quelques semaines à quelques mois n'est pas encore précisée. Son contenu non plus.

- **Pour l'ONAC et VG**, depuis le 1^{er} janvier 2019 il faut noter l'attribution de la carte du combattant aux militaires ayant servi en Algérie après le 2 juillet 1962 et jusqu'en 1964. Si vous connaissez des personnes intéressées, invitez-les à faire leur demande car qui dit carte du combattant dit retraite du combattant et demi part d'impôts supplémentaire. Cette mesure fait suite aux souhaits des principales associations d'anciens combattants, dont celle qui commémore la fin de la guerre d'Algérie à la date du cessez le feu le 19 mars 1962. Il y a là une belle contradiction qui n'émeut personne.

- **L'érosion lente et continue des effectifs du monde combattant** est actée et son extinction est en cours. La quatrième génération du feu, celle des OPEX commence péniblement à se mettre en place. Il n'y a plus, depuis 2017, de **secrétariat spécifique dédié aux anciens combattants**. Ce qui est un signe révélateur quant à l'avenir des anciens combattants.

Pour mémoire, entre juillet et septembre 2018 j'ai, personnellement, fait poser trois questions à l'Assemblée nationale. Elles ont été reprises textuellement, mot à mot, et sont consultables par internet sur le site de l'assemblée nationale ou sur le site de monsieur le député Jean Jacques FERRARA :

- La première portait sur l'érosion des effectifs du monde combattant et sur une information à donner aux OPEX, lors de la remise de la carte du combattant ou du TRN. Il était demandé qu'au moment de l'attribution de la carte ou du TRN, chaque titulaire soit informé par l'ONAC local, de l'existence des associations patriotiques du département susceptibles de les accueillir. La réponse du ministère des armées, bien évasive, n'a rien apporté de nouveau.

- La deuxième portait sur la possibilité de récompenser les portes drapeaux par la nomination au grade de chevalier dans l'ONM, après 35 ans d'activités effectives et contrôlées par les services de l'ONAC à chaque manifestation patriotique d'ordre national. La réponse du ministère des armées n'a pas été négative mais noyée dans des considérations qui sont déjà en cours actuellement.

- La troisième, avait trait à la commémoration du « centenaire de la grande guerre » le 11 novembre 2019. Il était demandé de faire sonner toutes les cloches de France le 11 novembre à 11 heures pendant 11 minutes. La réponse n'a pas été à la hauteur. Le ministre de l'intérieur, M. COLLOMB, a fait savoir que rien ne s'opposait à ce que les cloches de France sonnent, mais à l'initiative de chaque municipalité.

J'en viens maintenant au niveau local. Cette assemblée générale est à inscrire en lettres rouges dans l'histoire de la Fédération. Pourquoi me diriez-vous ? Et bien, tout simplement parce qu'elle marque, principalement la fin d'une mandature de 36 ans par un président emblématique, et accessoirement la fin d'une aventure pour certains membres sortants du Bureau et du Conseil d'administration. Je veux parler de ceux qui, pour diverses raisons, n'ont pas souhaité être renouvelés dans leurs fonctions pour les trois ans à venir.

Cela dit, en ma qualité de président adjoint depuis près de deux mois, c'est l'occasion de saluer les efforts récents qui ont été faits par le secrétaire général, le commandant Jean Claude GAMBINO depuis sa prise de fonctions en juin dernier. Particulièrement pour ce qui concerne la réorganisation matérielle du bureau, qui est maintenant fonctionnel, bien agréable à vivre et très bien chauffé l'hiver.

Merci aussi à Jean Claude ALFONSI qui, sans être des nôtres, sans être présent ce jour, mais ami de la Fédération, a participé activement à la réfection de notre bureau. De même, je remercie notre trésorier Georges VALLOD dont la tenue de la comptabilité de la Fédération et des listings de nos adhérents est d'une rigueur avérée et indiscutable. Et puis, il y a notre porte drapeau Claude MINERET. Quelles que soient les saisons et les conditions météorologiques, il est toujours présent et fidèle à toutes les cérémonies patriotiques. Lui aussi mérite toute notre gratitude. Nous pouvons les applaudir tous les quatre bien chaleureusement.

Enfin, il y a notre journal « Combattants Corses ». Nous sommes la seule association patriotique de l'île à avoir un journal trimestriel qui est dans sa 58^e année. Deux jours avant son décès, le président FABIANI me confiait cette formule, sublime, que je ne pourrai oublier : « le journal est l'image de marque de la Fédération, tout comme la fourragère à l'épaule du soldat, est la représentation de la gloire du régiment ». Tout est dit et n'appelle aucun commentaire. Etant responsable du journal depuis deux ans, faites-moi confiance. Notre journal continuera toujours à véhiculer la plus belle image de la Fédération dans le milieu associatif local et institutionnel.

Après ce point de situation, je n'en dirai pas plus dans l'immédiat.

Aussi, je cède dès maintenant, la parole à notre ami, Jean Claude GAMBINO, secrétaire général, pour développer l'ordre du jour qui nous réunit ce matin.

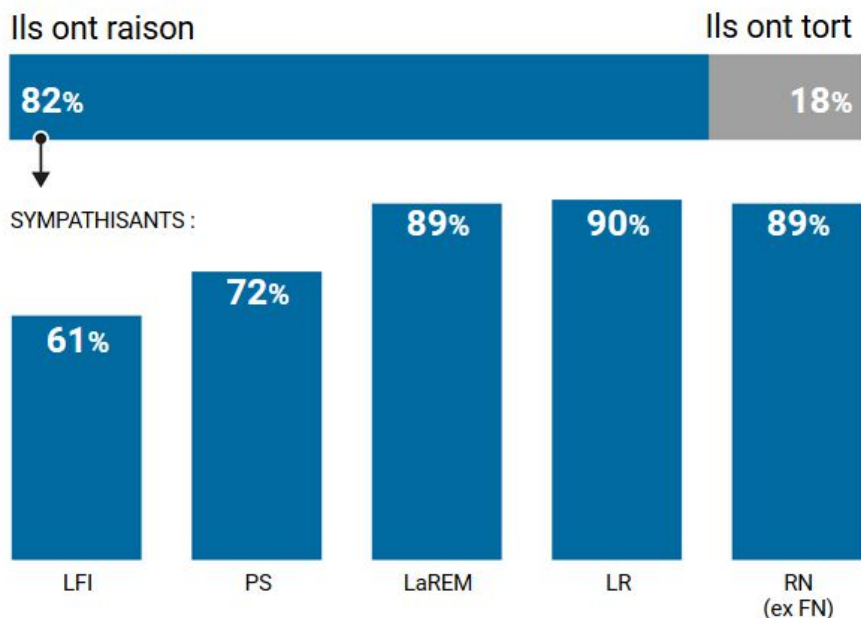
ANNEXE EN DATE DU 1^{er} MARS 2019

Les Français se prononcent massivement contre le retour des djihadistes

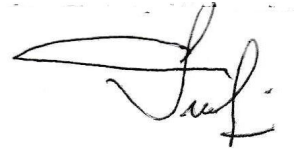
Par [Jean-Marc Leclerc](#) le 01/03/2019 dans Le Figaro Selon une étude Odoxa-Dentsu Consulting

LAISSER L'IRAK JUGER LES DJIHADISTES FRANÇAIS

QUESTION : Selon vous, E. Macron et son gouvernement ont-ils raison ou tort de laisser l'Irak juger ces ressortissants français, quitte à ce qu'ils soient condamnés à mort par la justice irakienne ?



On constate ainsi que, je cite : «Face aux risques perçus, les grands principes de droit, de liberté et **même la question de la peine de mort** ne pèsent pas lourd dans la balance pour nos concitoyens»

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'J. L.' or similar, written in a cursive style.